



**Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# Communiqué

*Pour publication immédiate*



BAS DE VIGNETTE, PHOTO «07-06-29 villages 2 -x»

**André Cordeau (directeur général de la MRC Pontiac et du CLD Pontiac), M. Greg Charron (directeur de l'informatique, CSWQ), M. Mike Dawson (directeur général, CSWQ), Mme Stéphanie Vallée (députée de Gatineau), M. Michael Chiasson (président, CSWQ), Mme Marlène Thonnard (directrice générale de la CSHBO), M. Pierre Rondeau (préfet, MRC Vallée de la Gatineau), Mme Diane Nault (présidente, CSHBO), M. Marc Dupuis (directeur général, CLD Vallée de la Gatineau), M. Jean-Pierre Beaumier (ingénieur, Xit Télécom) et M. Robert Proulx (pdg, Xit Télécom).**

## **PROJET «VILLAGES BRANCHÉS»**

# **Le réseau est construit et les particuliers peuvent maintenant s'y brancher**

**MANIWAKI, LE 29 JUIN 2007-** **Projet de longue haleine, en marche depuis 2004, la construction du réseau de fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (projet «Villages branchés») est maintenant achevée et l'étape suivante, le branchement des particuliers, vient de débuter.**

L'infrastructure a permis de relier les écoles et les centres municipaux du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau, à l'aide d'une liaison haute vitesse. Maintenant que ce réseau est en place, il devient possible aux commerces et aux individus de se brancher eux-aussi et de bénéficier de tous les avantages d'une liaison à fibres optiques.

La tenue d'une conférence de presse le 29 juin est venue clore la première phase du projet, soit la réalisation du réseau de fibres optiques. Elle marquait aussi le lancement de la deuxième phase, soit le début des branchements des particuliers sur le réseau. La conférence de presse a eu lieu à distance, simultanément à Fort-Coulonge et à Maniwaki, signe tangible que le réseau de fibres optiques amène de grandes possibilités dans le domaine de la télécommunication.

La conférence de presse a réuni entre autres des représentants de la CSHBO (dont la présidente, Mme Diane Nault, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard), de la MRC Vallée de la Gatineau (dont le préfet, M. Pierre Rondeau) et de la MRC Pontiac (dont le directeur général, M. André Cordeau), tous partenaires dans ce projet.

### **Un projet de grande envergure**

Le réseau de fibres optiques est très important à plusieurs égards.

Au plan des coûts, d'abord, puisqu'il implique des déboursés de plus de 4,2 millions \$, subventionnés aux deux tiers par le gouvernement provincial, le reste étant assumé par plusieurs organismes.

Au plan du territoire desservi, ensuite. Le territoire de la CSHBO s'étend en effet sur 27 000 kilomètres carrés, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau, et la longueur installée du réseau de fibres optiques dépasse 475 kilomètres. Plus de 120 bâtiments ont été reliés : écoles, centres municipaux, casernes, bibliothèques, stations de pompage, etc.

Au plan des possibilités offertes par le réseau, enfin. Les fibres optiques offrent des capacités de transmission impressionnantes : une seule fibre permet de transmettre l'équivalent d'un bottin téléphonique complet en quelques fractions de secondes à peine. Et le nombre de fibres des liaisons est multiple. Selon les tronçons, il varie de 24 à 36 pour les portions moins achalandés, jusqu'à un maximum de 48 à 60 pour les principales dorsales.

En pratique, cela signifie que les bâtiments connectés disposent d'une capacité de transmission élevée. La vitesse de transfert de données atteint 100 mégabits par seconde, soit de trente à quarante fois plus que par un câble modem traditionnel. Avec une telle vitesse, il devient possible de visionner un film par ordinateur... ou de transmettre une conférence de presse à distance, avec image et son.

### **Les origines du projet**

Le projet «Villages branchés» est dans l'air depuis plusieurs années. Dès décembre 2002, le conseil des commissaires de la CSHBO, maître-d'œuvre du projet, a adopté une résolution pour préparer une étude préliminaire d'ingénierie. Le projet a fait l'objet d'une demande de subvention en octobre 2003 et, une fois l'aide financière accordée, une étude d'ingénierie détaillée a été mise en branle en juillet 2004. Les travaux de construction proprement dit du réseau ont débuté à la fin de l'été 2005 et se sont poursuivis jusqu'aux Fêtes.

Aujourd'hui, le réseau est entièrement en place et fonctionnel. Le seul accroc concerne le secteur de Cayamant où des retards se sont produits à cause d'une problématique entourant les poteaux d'Hydro-Québec. Le problème devrait toutefois être résolu sous peu.

La mise en place du réseau a donné lieu à des réajustements chez les utilisateurs. Pour la commission scolaire, par exemple, une opération de normalisation des postes informatiques a été entreprise et une restructuration de l'encadrement informatique a été accomplie : création d'un comité directeur informatique, d'un comité aviseur technique et de comités informatiques des écoles. Le tout avait pour but de se donner les outils pour mieux maîtriser les potentialités offertes par le nouveau réseau et faciliter les applications pédagogiques qu'il rend possible.

### **Le fruit d'un large partenariat**

La CSHBO est le maître-d'œuvre du projet, mais elle est loin d'être le seul acteur impliqué. En effet, le projet est l'œuvre d'un partenariat comprenant aussi la MRC Vallée de la Gatineau, la MRC Pontiac, et la Commission scolaire Western Quebec. La société Vidéotron s'est aussi jointe en cours de route au partenariat. Chacun de ces partenaires est propriétaire d'un certain nombre de fibres optiques dans chaque tronçon.

Le CLD Vallée de la Gatineau et le CLD Pontiac ont également joué un rôle important dans la mise en place de ce réseau, tout comme le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Par le biais du programme Villages branchés, le ministère a en effet épongé les deux tiers du coût d'implantation du réseau de fibres optiques à large bande.

La gérance du réseau a été confiée à un nouvel organisme sans but lucratif : Connexions Fibres Picanoc. Celui-ci, à son tour, a créé une compagnie privée du nom de Réseau Picanoc.net pour opérer le système. Réseau Picanoc.net est le fruit d'un partenariat public privé (PPP), puisque les deux MRC possèdent ensemble la moitié de la compagnie, l'autre moitié appartenant à Xit Telecom, la firme qui avait été retenue pour réaliser l'étude d'ingénierie détaillée et la préparation des appels d'offres pour la construction et l'achat des équipements, ainsi que la surveillance des travaux de construction.

### **Branchements aux particuliers**

La réalisation du réseau de fibres optiques crée une superstructure qui dessert des organismes publics régionaux (commissions scolaires, municipalités), mais elle ouvre aussi la porte à des services destinés aux particuliers.

Les MRC ont en effet décidé d'utiliser une partie de leurs fibres pour permettre à leurs citoyens de bénéficier eux aussi du service haute vitesse. Un vaste projet de mise en place de tours de transmission près des centres municipaux a été mis en chantier, avec

une quarantaine de tours dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau. Plusieurs municipalités sont déjà desservies et d'autres s'ajouteront bientôt.

Par l'intermédiaire de Réseau Picanc.net, les commerces et les individus peuvent s'abonner à une large palette de services pour communiquer à haute vitesse.

Les services disponibles sont multiples : branchement haute-vitesse (avec des capacités de transfert de données de 16, 20 ou 30 gigaoctets par mois), téléphonie IP (Internet Protocol), Internet sans fil, hébergement de sites Internet et de serveurs, etc.

### **Ouverture sur le monde**

Le projet «Villages branchés» a permis, après des années d'efforts, de faciliter l'accès au service haute vitesse à toute la population du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau. Les prodiges du monde technologique cessent d'être des choses lointaines et sont aujourd'hui à portée de la main. D'intéressantes perspectives s'ouvrent aussi dans le domaine de la formation à distance.

Les portes de l'Internet sont maintenant grandes ouvertes, favorisant le développement régional et l'échange d'informations, tout en facilitant l'ouverture sur le monde que permet la technologie moderne.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard  
Directrice générale  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar  
Coordonnateur du service de l'information et des communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)